



LEGENDE DE SECURITE INCENDIE

- Poteau Incendie / Poste de contrôle sprinkler / Poste RIA/ Issue de secours

Propriété intellectuelle.
L'article 1117 du Code de Propriété Intellectuelle ainsi que toute autre disposition de droit de propriété intellectuelle exclut et est opposable à tout « qui contrefait » des attributs de notre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial » à l'article 1650 du Code de Commerce, lesquels que ce soit le nom de l'architecte, le nom du projet architectural d'un bâtiment et la date d'achèvement, des ouvrages sont apposés sur l'une de ses façades extérieures ».

Responsabilité de l'architecte.
Le responsable de l'architecte ne peut être recherché que dans les limites de la mission que le maître d'ouvrage, choisi de lui confier.

Dossier de demande d'autorisation d'urbanisme.
Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre d'un dossier de demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir, permis d'aménager...) ne sont dans ce cadre réglementaire et ne sauraient engager la responsabilité de l'architecte par l'utilisation qu'en font les services pour quelque raison que ce soit.

Dossier de permis d'urbanisme et permis de construire.
Les documents plans et pièces écrites déposés dans le cadre de dossier d'appel d'offre ou marchés de travaux ne sont dans ce cadre et ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient engager le permis d'urbanisme (pour visa du maître d'ouvrage d'urbanisme et approbation du bureau de contrôle) à la charge de l'entrepreneur dans le cadre de son marché. Il appartient à l'entrepreneur en charge de l'exécution de son marché d'informer le maître d'ouvrage et l'architecte de toutes contradictions éventuelles dans les pièces écrites, qu'il soit soumis, ou modifications qui s'avèreraient selon être nécessaires à la parfaite exécution des ouvrages et équipements dans le respect des règles en vigueur.

MEUNG-SUR-LOIRE
Construction d'une plate-forme logistique
Extension

9ème Avenue - Parc Synergie Val de Loire 45130 MEUNG SUR LOIRE



DEMANDEUR:
 ARGAN SA
21, RUE BEFFROY
42200 NEUILLY-SUR-SEINE
T: 01 47 47 05 46

ARCHITECTE:
A 26 GL
A 26-GL
165 bis, RUE DE VAUGIRARD
75015 - PARIS
T: 09 70 75 52 80

BUREAU COPIE:
 VIRIAS Rhone-Alpes Auvergne
16, chemin du Jubin
69200 NEUILLY-SUR-SEINE
T: 04 72 29 70 70

Plan de principe des RIA

ECHELLE: 1 : 500 DATE: 19/03/2021 FORMAT: A0
1708 A26 ARC PC PLN 0 B 00-3

PC N°: 945-2021-17-00032

29/03/2021